



LA STRATÉGIE DE DÉFENSE FRANÇAISE EN INDOPACIFIQUE



La France est une puissance souveraine de l'Indopacifique.

Elle contribue significativement aux efforts de paix et de sécurité dans la région.

L'Indopacifique consiste, pour la défense française, en un ensemble géopolitique étendu de Djibouti à la Polynésie. Cet espace, situé à la confluence des principales voies de communication aériennes et maritimes, englobe plusieurs foyers de la croissance mondiale.

Il est aujourd'hui le théâtre de nombreuses évolutions géostratégiques, qui ont des conséquences directes sur les intérêts de la France et de ses partenaires.

Dans ce contexte, la France entend endosser pleinement son rôle de puissance de l'Indopacifique, afin de protéger ses intérêts souverains, d'assurer la sécurité de ses citoyens et de contribuer activement à la stabilité internationale.

Le bouleversement des dynamiques stratégiques dans l'Indopacifique

L'Indopacifique est marqué par une mosaïque de tensions, que la contraction de l'espace géopolitique tend à complexifier. L'accroissement des interdépendances induites par la mondialisation implique une proximité inédite et un rapport quasi immédiat aux événements les plus éloignés.

Ainsi, la crise nucléaire nord-coréenne, la persistance des tensions historiques dans le sous-continent indien et au Moyen-Orient produisent des effets dans l'ensemble de l'Indopacifique.

À ces dynamiques se superpose l'extension de la compétition sino-américaine, déjà visible en Asie du Sud-Est, à l'ensemble de l'océan Indien et au Pacifique Sud. Les évolutions stratégiques sont par ailleurs caractérisées par un recours plus systématique à l'intimidation. Cette tendance se développe au détriment des efforts multilatéraux et parfois à l'encontre du respect du droit international.

Les évolutions stratégiques à l'œuvre imposent aux États de l'Indopacifique une réflexion quant à leurs politiques de défense. De nombreux États modernisent leurs

outils de défense, qui ont donc gagné en volume et en sophistication, y compris dans le domaine nucléaire. Il en résulte un durcissement général des environnements sécuritaires et, potentiellement, la rupture des équilibres régionaux voire mondiaux.

La France en Indopacifique

- 7 régions, départements et collectivités d'outre-mer (DROM-COM) répartis entre les océans Indien et Pacifique
- 1,6 million de citoyens français
- plus de 200 000 expatriés
- 9 des 11 millions de km² de sa zone économique exclusive (2^e mondiale)

Les priorités de la France en Indopacifique

Dans ce contexte géostratégique en mutation, la France entend mener une action autonome et souveraine, tout en contribuant au renforcement des institutions multilatérales et à la sécurité des espaces communs.

Assurer et défendre l'intégrité de sa souveraineté, la protection de ses ressortissants, de ses territoires et de sa ZEE.

Le dispositif militaire français doit faire face aux menaces qui pèsent sur les territoires français et leurs approches : le terrorisme transnational, la criminalité organisée, ainsi que les tentatives de contestation de la souveraineté de la France. La politique française en Indopacifique nécessite un investissement permanent dans des forces prépositionnées ainsi que la conservation des dispositifs souverains permettant d'agir dans la profondeur stratégique, loin de l'Europe.

Contribuer à la sécurité des espaces régionaux autour de ses DROM-COM.

L'étendue et la ramification des menaces dans l'ensemble de l'espace indopacifique constituent un défi permanent, auquel la France cherche à répondre au-delà de ses zones souveraines, en coopération étroite avec ses partenaires et alliés.

Préserver, avec ses partenaires, un accès libre et ouvert aux espaces communs et assurer la sécurité des voies de communication maritimes.

L'intégrité des voies d'accès aéromaritimes et des interfaces terrestres de l'Indopacifique constitue un enjeu de défense spécifique pour la France et l'Europe. La France veille à ce que les passages et détroits internationaux demeurent ouverts et libres d'accès, conformément au droit international en vigueur. Elle rejette toute interprétation du droit international qui ne serait pas conforme à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Participer au maintien de la stabilité stratégique par une action globale fondée sur le multilatéralisme.

Le maintien de la stabilité stratégique dans l'Indopacifique suppose un effort soutenu dans la lutte contre la prolifération. À partir de ses plateformes militaires dans les DROM-COM et de ses forces de présence, la France lutte contre les filières de la prolifération balistique, nucléaire, chimique et biologique. Le respect et la mise en œuvre des sanctions internationales, la participation aux opérations multilatérales de sécurisation et le renforcement des capacités de nos partenaires constituent les priorités de son action en la matière.

Cette participation active repose sur les principes politiques qui fondent le multilatéralisme :

- **défense des valeurs démocratiques de la liberté et des droits humains**
- **promotion du dialogue dans la résolution des conflits**
- **garantie de la libre circulation des biens et des navires dans le respect du droit international**



Une présence militaire significative et permanente

Les forces armées françaises sont engagées dans les zones de crises, fournissent une garantie de sécurité à leurs partenaires et entretiennent des relations de défense fondées sur des intérêts communs.

Les engagements de la France dans l'Indopacifique

- Renforcer la défense de nos ressortissants, de nos territoires et de notre zone économique exclusive
- Contribuer, avec nos partenaires européens, à la stabilité stratégique et au développement du multilatéralisme
- Concourir à la paix et à la sécurité avec nos partenaires stratégiques
- Participer à la stabilité des régions où nos forces sont présentes
- Soutenir nos partenaires régionaux afin d'assurer une sécurité collective respectueuse du droit international
- Développer une politique de coopération maritime cohérente et coordonnée dans l'ensemble de l'espace Indopacifique
- Étendre nos coopérations au domaine de l'anticipation sécuritaire environnementale

- 5 commandements militaires répartis entre 3 forces de souveraineté (FAZSOI, FANC, FAPF) et 2 forces de présence (FFEAU, FFDJ)
- 7000 personnels déployés de manière permanente
- 18 attachés de défense accrédités dans 33 pays

Les **Forces françaises prépositionnées à Djibouti (FFDj)** et aux **Émirats arabes unis (FFEAU)** permettent un engagement permanent dans le nord de l'océan Indien.

Les **Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI)** sont déployées en permanence à la Réunion et Mayotte.

Les **Forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC)** et les **Forces armées en Polynésie française (FAPF)** sont présentes de manière permanente dans le Pacifique Sud.

En **Asie du Nord-Est et du Sud-Est**, notre engagement stratégique est porté par des déploiements réguliers et des coopérations bilatérales approfondies.

Pour en savoir plus

La stratégie de défense française en Indopacifique
www.defense.gouv.fr